

# Marché négocié pour la réalisation de la refonte du Système d'Information de Gestion intégré de FCBA



UNION EUROPÉENNE

Publication du Supplément au Journal officiel de l'Union européenne

2, rue Mercier, L-2985 Luxembourg Fax (352) 29 29-42670

E-mail: [ojs@publications.europa.eu](mailto:ojs@publications.europa.eu) Informations et formulaires en ligne:

<http://simap.europa.eu>

## AVIS DE MARCHÉ

### SECTION I: POUVOIR ADJUDICATEUR

#### I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT

**Nom officiel:** Institut Technologique FCBA  
**Adresse postale:** 10 avenue de Saint Mandé  
Localité/Ville: PARIS Code postal: 75012  
Pays: France  
**Point(s) de contact:** Direction Financière Téléphone: (33) 1.40.19.48.26  
À l'attention de: M. Didier DUFRESNE  
Courrier électronique (e-mail): [didier.dufresne@fcba.fr](mailto:didier.dufresne@fcba.fr) Fax: (33) 1.40.19.48.53

#### **Adresse(s) internet** (*le cas échéant*)

Adresse générale du pouvoir adjudicateur (*URL*): <http://www.fcba.fr>

Adresse du profil d'acheteur (*URL*):

#### **Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues:**

- Point(s) de contact susmentionné(s)
- Autre: veuillez compléter l'annexe A.I

#### **Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus:**

- Point(s) de contact susmentionné(s)
- Autre: veuillez compléter l'annexe A.II

#### **Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées:**

- Point(s) de contact susmentionné(s)
- Autre: veuillez compléter l'annexe A.III

# Marché négocié pour la réalisation de la refonte du Système d'Information de Gestion intégré de FCBA

## I.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALE(S)

- |   |  |
|---|--|
| <input type="radio"/> Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales | <input type="checkbox"/> Services généraux des administrations publiques |
| <input type="radio"/> Agence/office national(e) ou fédéral(e)   | <input type="checkbox"/> Défense   |
| <input type="radio"/> Collectivité territoriale   | <input type="checkbox"/> Ordre et sécurité publics                       |
| <input type="radio"/> Agence/office régional(e) ou local(e)   | <input type="checkbox"/> Environnement                                   |
| <input type="radio"/> Organisme de droit public   | <input type="checkbox"/> Affaires économiques et financières             |
| <input type="radio"/> Institution/agence européenne ou organisation européenne  | <input type="checkbox"/> Santé   |
| <input checked="" type="radio"/> Autre  | <input type="checkbox"/> Logement et développement collectif             |
|   | <input type="checkbox"/> Protection sociale                              |
|   | <input type="checkbox"/> Loisirs, culture et religion                    |
|   | <input type="checkbox"/> Éducation                                       |
|   | <input checked="" type="checkbox"/> Autre                                |

*(veuillez préciser):* Centre Technique Industriel (article L342-1 et suivants du code de la recherche)

*(veuillez préciser):* Au service des Professionnels de la filière Bois et du secteur Ameublement

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

- oui  non

# Marché négocié pour la réalisation de la refonte du Système d'Information de Gestion intégré de FCBA

## SECTION II: OBJET DU MARCHÉ

### II.1) DESCRIPTION

#### II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur

Marché négocié pour la réalisation de la refonte du Système d'Information de Gestion intégré de FCBA

#### II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison de fournitures ou de prestation de services

(Ne choisir qu'une seule catégorie – travaux, fournitures ou services - correspondant le mieux à l'objet spécifique de votre marché ou de votre achat/vos achats)

##### (a) Travaux

- Exécution
- Conception et exécution
- Exécution, par quelque moyen que ce soit, d'un ouvrage répondant aux besoins précisés par le pouvoir adjudicateur

##### (b) Fournitures

- Achat
- Crédit-bail
- Location
- Location-vente
- Plusieurs de ces formes

##### (c) Services

Catégorie de service: n°07  
(Pour les catégories de services 1-27, se référer à l'annexe II de la directive 2004/18/CE)

Lieu principal d'exécution

Lieu principal de livraison

Lieu principal de prestation

siège social de Paris

Code NUTS FR101

#### II.1.3) L'avis implique

Un marché public

La mise en place d'un système d'acquisition dynamique (SAD)

L'établissement d'un accord-cadre

#### II.1.4) Informations sur l'accord-cadre (le cas échéant)

Accord-cadre avec plusieurs opérateurs

Accord-cadre avec un seul opérateur

Nombre , ou, le cas échéant, nombre maximal de participants à l'accord-cadre envisagé

#### Durée de l'accord-cadre:

Durée en année(s):

ou en mois:

Justification d'un accord-cadre dont la durée dépasse quatre ans:

#### Estimation de la valeur totale des acquisitions pour l'ensemble de la durée de l'accord-cadre (le cas échéant; en chiffres uniquement):

Valeur estimée hors TVA:

Monnaie:

ou Fourchette: entre

et

Monnaie:

Fréquence et valeur des marchés à attribuer (si elle est connue) :

# **Marché négocié pour la réalisation de la refonte du Système d'Information de Gestion intégré de FCBA**

## **II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat/des achats**

Procédure négociée pour la fourniture, le paramétrage, l'intégration et la mise en ordre de marche d'une solution logicielle de gestion intégrée

# Marché négocié pour la réalisation de la refonte du Système d'Information de Gestion intégré de FCBA

## II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

	Descripteur principal	Descripteur supplémentaire (le cas échéant)
Objet principal	<input type="text" value="72000000"/>	

## II.1.7) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP)

oui  non

## II.1.8) Division en lots (pour fournir des précisions concernant les lots, utiliser l'annexe B autant de fois qu'il y a de lots)

oui  non

Dans l'affirmative, il convient de soumettre des offres pour (ne cocher qu'une seule case):

un seul lot  un ou plusieurs lots  tous les lots

## II.1.9) Des variantes seront prises en considération

oui  non

## II.2) QUANTITÉ OU ÉTENDUE DU MARCHÉ

### II.2.1) Quantité ou étendue globale (y compris, le cas échéant, tous les lots et toutes les options)

La solution intégrée devra couvrir les domaines d'entreprise suivants :

- \*Comptabilité-Finances,
- \*Gestion des Temps,
- \*Gestion des Ordres de Mission et des Notes de Frais,
- \*Gestion de la Relation Clients,
- \*Gestion de Projets,
- \*Gestion de la Production,
- \*Informationnel,
- \*Gestion Electronique de Documents

Le cas échéant, valeur estimée hors TVA (en chiffres uniquement):

Monnaie:

ou Fourchette: entre 500000.00 et 1500000.00

Monnaie: EUR

### II.2.2) Options (le cas échéant)

oui  non

Dans l'affirmative, description de ces options:

Si elles sont connues, calendrier prévisionnel de l'exercice de ces options:

en mois:                      ou en jours:                      (à compter de la date d'attribution du contrat)

Nombre de reconductions éventuelles (le cas échéant):                      ou Fourchette: entre                      et

Si elles sont connues, dans le cas de marchés de fournitures ou de services à caractère renouvelable, calendrier prévisionnel des marchés ultérieurs:

en mois:                      ou en jours:                      (à compter de la date d'attribution du contrat)

## II.3) DURÉE DU MARCHÉ OU DÉLAI D'EXÉCUTION

# Marché négocié pour la réalisation de la refonte du Système d'Information de Gestion intégré de FCBA

Durée en mois: 24

ou en jours: (à compter de la date d'attribution du contrat)

ou A compter du

(jj/mm/aaaa)

Jusqu'au

(jj/mm/aaaa)

# Marché négocié pour la réalisation de la refonte du Système d'Information de Gestion intégré de FCBA

## SECTION III: RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

### III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

#### III.1.1) Cautionnement et garanties exigés (*le cas échéant*)

Garantie à Première Demande de Restitution d'Acompte

#### III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent

Modalités de Financement

\*Financement sur fonds propres

Modalités de règlement

\*Acompte 20 % à la commande,

\*Les factures sont réglées à 60 jours fin de mois

#### III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché (*le cas échéant*)

groupement solidaire à mandataire commun

#### III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières (*le cas échéant*)

oui

non

Dans l'affirmative, description de ces conditions

### III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION

#### III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:

extrait Kbis français ou documents administratifs équivalents délivrés par les administrations compétentes du pays du candidat.

#### III.2.2) Capacité économique et financière

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s)  
(*le cas échéant*):

\*bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi

\*déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ;

#### III.2.3) Capacité technique

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s)  
(*le cas échéant*):

\*déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles

\*déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

\*présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique

## **Marché négocié pour la réalisation de la refonte du Système d'Information de Gestion intégré de FCBA**

\*indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services de même nature que celle du marché

\*en matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise

\*certificats de qualifications professionnelles. Le pouvoir adjudicateur dans ce cas précise que la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat

# Marché négocié pour la réalisation de la refonte du Système d'Information de Gestion intégré de FCBA

## III.2.4) Marchés réservés (le cas échéant)

oui  non

Le marché est réservé à des ateliers protégés

Le marché sera exécuté uniquement dans le cadre de programmes d'emplois protégés

## III.3) CONDITIONS PROPRES AUX MARCHÉS DE SERVICES

### III.3.1) La prestation est réservée à une profession particulière

oui  non

**Dans l'affirmative,** référence des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables:

### III.3.2) Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation

oui  non

# Marché négocié pour la réalisation de la refonte du Système d'Information de Gestion intégré de FCBA

## SECTION IV: PROCÉDURE

### IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

#### IV.1.1) Type de procédure

- Ouverte
- Restreinte
- Restreinte accélérée
- Négociée

Justification du choix de la procédure accélérée:

Des candidats ont déjà été sélectionnés

- oui
- non

**Dans l'affirmative, indiquer les nom et adresse des opérateurs déjà sélectionnés dans la section VI.3)**  
*Renseignements complémentaires*

- Négociée accélérée
- Dialogue compétitif

Justification du choix de la procédure accélérée:

#### IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer (procédures restreinte et négociée, dialogue compétitif)

Nombre d'opérateurs envisagé

ou Nombre minimal envisagé 5 et le cas échéant, nombre maximal

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats:

#### IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue (procédure négociée, dialogue compétitif)

Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier

- oui
- non

# Marché négocié pour la réalisation de la refonte du Système d'Information de Gestion intégré de FCBA

## IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION

### IV.2.1) Critères d'attribution (cocher la ou les case(s) concernée(s))

Prix le plus bas

ou

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction

des critères énoncés ci-dessous (les critères d'attribution doivent être indiqués avec leur pondération ou par ordre de priorité décroissante lorsque la pondération n'est pas possible pour des raisons démontrables)

des critères énoncés dans le cahier des charges, dans l'invitation à soumissionner ou à négocier ou encore dans le document descriptif

Critères	Pondération	Critères	Pondération
1.		6.	
2.		7.	
3.		8.	
4.		9.	
5.		10.	

### IV.2.2) Une enchère électronique sera effectuée

oui  non

Dans l'affirmative, renseignements complémentaires sur l'enchère électronique (le cas échéant)

## IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

### IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur (le cas échéant)

### IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché

oui  non

Dans l'affirmative,

Avis de pré-information  Avis sur un profil d'acheteur

Numéro d'avis au JO: **IS** - du (jj/mm/aaaa)

Autres publications antérieures (le cas échéant)

### IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires (sauf pour un SAD) ou du document descriptif (dans le cas d'un dialogue compétitif)

Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents

Date: (jj/mm/aaaa) Heure:

Documents payants

oui  non

Dans l'affirmative, prix (en chiffres uniquement): Monnaie:

Conditions et mode de paiement:

# Marché négocié pour la réalisation de la refonte du Système d'Information de Gestion intégré de FCBA

## IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Date: 25/02/2008 (jj/mm/aaaa)

Heure: 17:00

## IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés (si elle est connue)

(dans le cas d'une procédure restreinte ou négociée et d'un dialogue compétitif)

Date: (jj/mm/aaaa)

## IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

ES	CS	DA	DE	ET	EL	EN	FR	IT	LV	LT	HU	MT	NL	PL	PT	SK	SL	FI	SV
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Autre:

# Marché négocié pour la réalisation de la refonte du Système d'Information de Gestion intégré de FCBA

## SECTION VI: RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

### VI.1) IL S'AGIT D'UN MARCHÉ PÉRIODIQUE *(le cas échéant)*

oui  non

Dans l'affirmative, calendrier prévisionnel de publication des prochains avis:

### VI.2) LE MARCHÉ S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANCÉ PAR DES FONDS COMMUNAUTAIRES

oui  non

Dans l'affirmative, référence du ou des projet(s) et/ou programme(s):

### VI.3) AUTRES INFORMATIONS *(le cas échéant)*

\*Il est rappelé au candidat que s'agissant d'une procédure négociée, il est nécessaire de présenter une candidature comportant les éléments précisés au point III. 2 avant l'expiration du délai mentionné au point IV.3.4.

\*En vertu des articles L.342-1 et suivants du code de la recherche, FCBA est une personne morale de droit privé.

\*FCBA est un pouvoir adjudicateur au sens de l'article 3 de l'ordonnance 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics.

Selon l'article 3 de cette ordonnance : « I. - Les pouvoirs adjudicateurs soumis à la présente ordonnance sont :

1° Les organismes de droit privé ou les organismes de droit public autres que ceux soumis au code des marchés publics dotés de la personnalité juridique et qui ont été créés pour satisfaire spécifiquement des besoins d'intérêt général ayant un caractère autre qu'industriel ou commercial, dont :a) Soit l'activité est financée majoritairement par un pouvoir adjudicateur soumis au code des marchés publics ou à la présente ordonnance ;b) Soit la gestion est soumise à un contrôle par un pouvoir adjudicateur soumis au code des marchés publics ou à la présente ordonnance ;c) Soit l'organe d'administration, de direction ou de surveillance est composé de membres dont plus de la moitié sont désignés par un pouvoir adjudicateur soumis au code des marchés publics ou à la présente ordonnance ; »

Et selon les dispositions des articles 3, 17 et 18 des statuts du FCBA en vigueur depuis le 1er juin 2007, l'Etat assure le contrôle économique et financier du FCBA et les commissaires du gouvernement nommés par le Ministre de l'agriculture ont un droit de veto sur les décisions du conseil d'administration.

Dès lors, la gestion du FCBA est soumise au contrôle de l'Etat, pouvoir adjudicateur soumis au code des marchés. Ce qui confère au FCBA la qualité de pouvoir adjudicateur.

Il découle effectivement de cette qualité de pouvoir adjudicateur, la soumission des marchés passés par le FCBA aux dispositions du décret 2005-1742 du 30 décembre 2005 fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance 2005-649 précitée.

Par ailleurs, le décret 2005-1742 mentionne dans son article 8 7° que les marchés de prestations de service informatiques sont soumis aux règles qu'il définit (ce qui est justement l'objet de ce marché).

# Marché négocié pour la réalisation de la refonte du Système d'Information de Gestion intégré de FCBA

## VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

### VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel: \*Dans le cadre d'un référé précontractuel, Monsieur le Président du Tribunal de Grande Instance de Paris statuant en la forme des référés ou le juge délégué par lui à cet effet \*Dans le cas d'un recours en nullité Le Tribunal de Grande Instance de Paris

Adresse postale: 4 Boulevard du Palais

Localité/Ville: Paris Code postal: 75001

Pays: France

Courrier électronique (e-mail): Téléphone: (33)1 44 32 51 51

Fax:

Adresse internet (URL):

### Organe chargé des procédures de médiation (le cas échéant)

Nom officiel:

Adresse postale:

Localité/Ville: Code postal:

Pays:

Courrier électronique (e-mail): Téléphone:

Fax:

Adresse internet (URL):

### VI.4.2) Introduction des recours (veuillez remplir la rubrique VI.4.2 OU, au besoin, la rubrique VI.4.3)

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours:  
pour le référé précontractuel, l'instance doit être introduite avant la signature du marché.

## **Marché négocié pour la réalisation de la refonte du Système d'Information de Gestion intégré de FCBA**

### **VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours**

Nom officiel: Greffe du Tribunal de Grande Instance de Paris  
Adresse postale: 4 Boulevard du Palais  
Localité/Ville: PARIS Code postal: 75001  
Pays: France  
Courrier électronique (e-mail): Téléphone: (33)1 44 32 51 51  
Fax:  
Adresse internet (URL):

### **VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS:**

*23/01/2008 (jj/mm/aaaa)*